

COMPTE-RENDU
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FEVRIER 2018

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 29 janvier 2018, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Claude SOMAGLINO, Maire, le 2 février 2018, à 18 heures.

Présents : G. PIOLLET, A. FULCHIRON, R. MONTAGNIER, S.BOREL, J. MOUTON, M. CREPIN, MC. ROGEZ, M. VALLOT, C. TORTEL, F. TESTE, C. SOMAGLINO, MP MONIER (à partir de 19h00).

Absents/excusés : A.M. CORRAND, L. AUTRAND, D. ROUSSET,

Pouvoir de : A.M. CORRAND à G. PIOLLET, L.AUTRAND à J.MOUTON, D.ROUSSET à MC.ROGEZ

Secrétaire de séance : J. MOUTON.

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Déclaration d'intention d'aliéner émanant de Maître MONTAGARD, Notaire à Vaison la Romaine (Vaucluse), concernant le bien désigné ci-après appartenant à M. MARTIN Jean et Mme MELIA Barbara, demeurant Garreg-Wen Groeslon nr Caernarfon (Royaume Uni).

Références cadastrales : AK parcelles n°305, 307, 309, 311, 314, 317, 392, 458, 460, 537, 540 situées quartier Gareu, n°161 Chemin de Serpoule

Superficie totale : 00ha 80 a 02 ca

Prix : 650 000 euros.

Acquéreurs : M. Pierre SOUDE, 5 Avenue Albine 78600 MAISONS-LAFFITTE (Yvelines).

VOTE : UNANIMITE

ELECTRIFICATION- RENFORCEMENT DU RESEAU BT à partir du POSTE PONT DE MIRABEL

Renforcement du réseau BT à partir du poste PONT DE MIRABEL élaboré par le SDED (Service Public des Energies de la Drôme) pour le quartier La Conche.

Maître d'œuvre : SDED

Maître d'Ouvrage : SDED

Montant des travaux : 42 388.75 €

Montant de la participation communale : 0 €

VOTE : UNANNIMITE

CONVENTION FINANCIERE ET DE PARTENARIAT AVEC LE PNR DES BARONNIES PROVENCALES

Achat de panneaux d'entrée d'agglomération indiquant l'appartenance de la commune au Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales.

Commande effectuée et payée par le Parc, puis participation demandée à la commune.

Coût total pour 5 panneaux (panneaux, mâts, fixation) : 705.85 € TTC

Aide du PNR : 200.00 €

Coût à la charge de la commune : 505.85 € TTC

VOTE : UNANIMITE

CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ENTRE LA COMMUNE ET MME DOMINIQUE MARCEL « CHEZ ALICE »

Demande d'autorisation d'occupation du domaine public par Mme MARCEL du 1^{er} avril au 30 septembre pour une durée de 3 ans renouvelable tacitement pour une durée de 2 ans, pour une surface de 30m² au prix de 8€/m².

VOTE : UNANIMITE

CONSTRUCTION D'UN BATIMENT D'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH) – LOT 3 AVENANT 1

Entreprise titulaire du marché : GROSJEAN (84600 Valréas)

Montant du marché : 39 229.26 € HT

Montant de l'avenant pour prestations supplémentaires : 2289.29 € HT

Nouveau montant du marché : 41518.55 € HT

VOTE : UNANIMITE

CONSTRUCTION D'UN BATIMENT D'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH) – LOT 2 AVENANT 1

Entreprise titulaire du marché : SUD EST CHARPENTES (26450 Cléon d'Andran))

Montant du marché : 177 420.55 € HT

Montant de l'avenant pour prestations supplémentaires : 3749.00 € HT

Nouveau montant du marché : 181 169.55 € HT

VOTE : UNANIMITE

**CONSTRUCTION D'UN BATIMENT D'ACCUEIL DE LOISIRS SANS
HEBERGEMENT (ALSH) – LOT 7 AVENANT 1**

Entreprise titulaire du marché : SARL TONIN (26110 Vinsobres)

Montant du marché : 65 552.25 € HT

Nouveau Titulaire du marché en vertu de la location gérance du fonds de commerce de
SARL TONIN : LARGIER TECHNOLOGIE (07600 Vals les Bains)

Montant du marché après avenant : 65 552.25 € HT

VOTE : UNANIMITE

**CONSTRUCTION D'UN BATIMENT D'ACCUEIL DE LOISIRS SANS
HEBERGEMENT (ALSH) – Mission de Coordination en matière de Sécurité et de
Protection de la Santé des Travailleurs – AVENANT 1**

Entreprise titulaire du marché : Alpes Contrôles (74940 Annecy le Vieux))

Montant du marché : 3190.00 € HT

Montant et motif de l'avenant : 770.00 € HT pour prolongation de mission de 3 mois

Montant du marché après avenant : 3960.00 € HT

VOTE : UNANIMITE

AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL – POSTE AGENT TECHNIQUE

Poste d'Adjoint Technique Territorial à temps non complet affecté à l'entretien des gîtes
communaux actuellement créé et occupé pour 11 heures hebdomadaires.

Proposition d'augmentation de 11 heures hebdomadaires à 13 heures hebdomadaires.

VOTE : REPORT DU VOTE

19h00 : arrivée de Marie-Pierre MONIER

HORAIRES SCOLAIRES POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2018

Communication à l'Education Nationale du choix de la commune d'organisation du
temps scolaire pour la rentrée 2018, à savoir 4.5 jours/semaine ou retour à la semaine
des 4 jours.

Après étude des questionnaires distribués aux familles favorables au maintien de 4.5
jours/semaine, et adoption du maintien de la semaine à 4.5 jours par le Conseil d'Ecole
Extraordinaire du 25 janvier,

Proposition du maintien à 4.5 jours/semaine

VOTE : UNANIMITE

REVISION DES TARIFS DU CAMPING

Modification des tarifs selon tableau suivant :

	Basse saison (Avril-Juin Septembre-Novembre)	Haute saison (Juillet-Août)
Forfait emplacement 1 ou 2 personnes + véhicule	10,00 €	13,00 €
Forfait emplacement 1 ou 2 personnes + camping-car	10,00 €	13,00 €
Adulte supplémentaire	4,00 €	5,00 €
Enfant (- de 10 ans)	3,00 €	4,00 €
Véhicule ou tente supplémentaire	2.50 €	3,00 €
Électricité	4,00 €	4,00 €
Animaux domestique	1,50 €	1,50 €
Machine à laver (5 kilos)	4,00 €	
Garage mort sur emplacement	4,00 €	6,00 €
Forfait Vidange Camping-car (WC- eaux usées-plein d'eau)	4,00 €	4,00 €
Visiteurs	Gratuit	
Taxe de séjour (gratuit enfant de - 18 ans)	0,22 €	

VOTE : UNANIMITE

REVISION DES TARIFS DES GITES COMMUNAUX

Proposition de révision des tarifs selon le tableau suivant :

SAISON 2018	310 - LE CRU	312 - LE SYRAH	313 - LE GRENACHE	314 - LE CINSAULT	315 - LE VINSOBRAS	316 - LE MOURVEDRE
	6 pers. 3 ch	2 pers. 1 ch	4 pers. 2 ch	4 pers. 1 ch	4 pers. 2 ch	4 pers. 2 ch
HORS SAISON (Toutes les autres périodes)	330	230	320	290	320	320
Vacances Noël et Nouvel an	490	250	350	290	350	350
Vacances Hiver	490	250	350	290	350	350
Vacances Printemps	490	320	420	360	420	420
Mai	490	350	440	370	440	440
Juin	520	370	450	380	450	450
Juillet - semaine 27	550	350	470	390	470	470
Juillet - semaine 28	570	370	490	400	490	490
Juillet - semaine 29	570	390	490	400	490	490
Juillet - semaine 30	570	390	490	400	490	490
Août - semaine 31	570	390	490	400	490	490
Août - semaine 32	570	390	490	400	490	490
Août - semaine 33	570	390	490	400	490	490
Août - semaine 34	570	370	490	400	490	490
Août - semaine 35	550	350	470	390	470	470
Septembre	490	290	420	330	420	420
Vacances TOUSSAINT	450	250	380	290	380	380

VOTE : UNANIMITE

COMMUNICATIONS DU MAIRE

- Mutualisation

Réflexion de la Communauté des Communes des Baronnie en Drôme Provençales (CCBDP) pour une éventuelle mutualisation des moyens et/ou du personnel en fonction des besoins des communes adhérentes. Un questionnaire/sondage est à renvoyer à la CCBDP. Les conseillers sont invités à donner leur avis.

19h20 : arrivée d'A-M. CORRAND.

19h30 : Départ de R. MONTAGNIER.

- Remerciements de Monsieur Robert MONTAGNIER au Conseil Municipal pour leur geste et leurs pensées à l'occasion du décès de son épouse.
- Demande des employés communaux pour fermeture de la mairie le 11 mai 2018 : ACCORD
- Adressage postal : il commence mardi 6 février 2018. C. TORTEL demande si des conseillers seraient volontaires pour encadrer l'entreprise prestataire.
- Remerciements des parents d'élèves pour la fête de Noël offerte aux enfants.
- Imposition des mains des élèves de l'école dans le cadre des TAPs sur les murs du futur centre de loisirs : atelier très apprécié par les enfants. Leurs empreintes sont fixées dans les enduits.
- Parc éolien : saisine de la commune pour un projet éolien sur les communes de Visan-Valréas-St Maurice-Vinsobres par le Comité des Vignerons notamment. Une réunion aura lieu avec les communes concernées.

Séance clôturée à 19h41.

Le Maire,



Claude SOMAGLINO.